

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-MATHA  
M.R.C. DE MATAWINIE**

**LUNDI  
5 DÉC 2016  
2016-12-05**

**Session ordinaire du Conseil municipal tenue le 5 décembre 2016 à 20 heures, heure ordinaire des assemblées.**

**Étaient présents : Messieurs Pierre-Michel Gadoury, Bernard Chassé, Mario Tremblay, Denis Jeanson, mesdames Annie Bélanger et Isabelle Desrosiers**

**Était absent :**

**Sous la présidence du Maire monsieur Normand Champagne**

**II Y A QUORUM**

---

**Le Maire, monsieur Normand Champagne, procède à l'ouverture de la présente assemblée.**

---

**2016-401**

**Adoption des procès-verbaux de la session ordinaire du Conseil tenue le 7 novembre 2016 et de la session spéciale tenue le 26 novembre 2016**

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et résolu

QUE : les procès-verbaux de la session ordinaire du Conseil tenue le 7 novembre 2016 et de la session spéciale tenue le 26 novembre 2016 soient et sont adoptés;

Adopté unanimement.

---

**Le Maire monsieur Normand Champagne, procède au dépôt de la liste des rapports, documents et correspondances reçus et la Directrice générale, madame Nicole D. Archambault en fait lecture.**

---

**2016-402**

**Ligue de balle** (N/D B-0480)

Monsieur Stéphane Simard, pour et au nom de la ligue de balle, nous dépose une demande pour la réservation du terrain de balle pour la saison 2017 les lundis, mercredis et vendredis, ainsi que le 30 juin 1<sup>er</sup> et 2 juillet. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

COMPTE TENU qu'il y a eu d'autres demandes de déposées pour le terrain de balle, dont une déjà accordée les lundis soirs;

Il est proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QU' : une rencontre ait lieu avec la directrice des loisirs d'ici le 20 janvier prochain afin de trouver des horaires pouvant convenir à tous;

Adopté unanimement.

**2016-403**

**Résidence le Grand Manoir** (N/D B-0938)

Trouvant dangereux de voir des personnes âgées utiliser la rue de l'Église et l'accès difficile pour les piétons, les employés et résidents, Monsieur Jean Robitaille, propriétaire de la résidence le Grand Manoir demande à la municipalité d'y ériger un trottoir, qui pourrait servir été comme hiver aux citoyens désirant avoir accès à la résidence et à l'église. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

ATTENDU QUE la municipalité a déjà un projet de sentiers piétonniers pour l'année 2017 le long de la route 131;

ATTENDU QUE ce projet est prioritaire;

Il est proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury  
Et résolu

QUE : la demande déposée par monsieur Robitaille est impossible pour le moment à réaliser à court ou moyen terme;

Adopté unanimement.

**2016-404**      **Soumission « Achat de diésel »** (N/D X-0285)

Donner suite, s'il y a lieu, aux soumissions reçues pour l'achat de diésel pour l'année 2017.

- CST Canada Co. (Ultramar)      1,1233 \$ / litre taxes incluses

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue CST Canada Co. (Ultramar) au coût de 1,1233 \$ / litre taxes incluses, étant le seul soumissionnaire;

Adopté unanimement.

**2016-405**      **3<sup>e</sup> rue Lac-Mondor** (N/D B-0008)

Donner suite, s'il y a lieu, aux offres reçues pour l'acquisition d'un terrain situé sur la 3<sup>e</sup> rue du Lac-Mondor, appartenant à la municipalité.

- Milaine Brousseau-Ouellette et Marc-Antoine Sauvé au montant de 2837 \$

Il est proposé par Bernard Chassé  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de madame Milaine Brousseau-Ouellette et monsieur Marc-André Sauvé pour l'achat d'un terrain situé sur la 3<sup>e</sup> rue du Lac-Mondor, au montant de 2837 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les documents à cet effet;

Adopté unanimement.

2016-406

**Bélangier Sauvé, avocats** (N/D B-1959)

Renouveler, s'il y a lieu, notre mandat auprès de la firme Bélangier Sauvé, avocats, pour les services de Maître Yves Chaîné pour la gestion des dossiers administratifs, au montant de 300 \$ + taxes par mois, et pour la gestion des dossiers de la Cour municipale au montant global et forfaitaire de 1 500 \$ + taxes et déboursés, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité renouvelle le mandat de la firme Bélangier Sauvé, avocats, pour les services de Maître Yves Chaîné pour la gestion des dossiers administratifs, au montant de 300 \$ + taxes par mois, et pour la gestion des dossiers de la Cour municipale au montant global et forfaitaire de 1 500 \$ + taxes et déboursés, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017;

Adopté unanimement.

2016-407

**NordikEau** inc. (N/D B-1969)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre de services professionnels de NordikEau pour l'assistance technique relatif à la gestion des activités reliées au suivi environnemental de l'ancien site d'enfouissement (L.E.S.) de la municipalité au montant forfaitaire de 3 203,53 \$ + taxes, soit le montant correspondant à l'année 2016 avec une majoration de 3 %.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et Résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre de services professionnels de NordikEau pour l'assistance technique relatif à la gestion des activités reliées au suivi environnemental de l'ancien site d'enfouissement (L.E.S.) de la municipalité au montant forfaitaire de 3 203,53 \$ + taxes, soit le montant correspondant à l'année 2016 avec une majoration de 3 %;

Adopté unanimement.

**2016-408**

**NordikEau** inc. (N/D B-1052)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre de *NordikEau* pour le renouvellement des services professionnels du mandat d'assistance technique relatif au suivi et à la supervision des opérations des ouvrages d'assainissement pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2018, selon les mêmes termes et conditions pour un montant forfaitaire de 4 950,49 \$ + taxes, soit le montant correspondant à l'année 2016 avec une majoration de 3 %.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et Résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre de *NordikEau* pour le renouvellement des services professionnels du mandat d'assistance technique relatif au suivi et à la supervision des opérations des ouvrages d'assainissement pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2017 au 28 février 2018, selon les mêmes termes et conditions pour un montant forfaitaire de 4 950,49 \$ + taxes, soit le montant correspondant à l'année 2016 avec une majoration de 3 %;

Adopté unanimement.

**2016-409**

**Étangs aérés** (N/D B-1065)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre reçue de *NordikEau* pour les mesures d'accumulation de boues dans les étangs aérés qui doivent être effectuées dans les étangs no 1 et 2, au coût de 1300 \$ + taxes.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de *NordikEau* pour les mesures d'accumulation de boues dans les étangs aérés qui doivent être effectuées dans les étangs no 1 et 2, au coût de 1300 \$ + taxes;

Adopté unanimement.

**2016-410**      **Eau potable** (N/D B-0250)

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre reçue de NordikEau pour la vérification des débitmètres des puits Durand et Philippe au montant de 2 204,20 \$ + taxes.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre reçue de NordikEau pour la vérification des débitmètres des puits Durand et Philippe au montant de 2 204,20 \$ + taxes;

Adopté unanimement.

**2016-411**      **Réparations bris d'aqueduc** (N/D X-0286)

Donner suite, s'il y a lieu, à la soumission reçue des Entreprises Généreux inc. pour les réparations des bris d'aqueduc pour l'année 2017, selon les taux déposés.

Proposé par le conseiller Bernard Chassé  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la soumission reçue des Entreprises Généreux inc. pour les réparations des bris d'aqueduc pour l'année 2017, selon les taux déposés;

Adopté unanimement.

**2016-412**      **Aqueduc et usine d'épuration** (N/D B-0250 & B-1969)

Renouveler, s'il y a lieu, pour l'année 2017, le mandat de la compagnie Certilab pour les analyses de l'eau potable du réseau village au montant de 6 867 \$ + taxes, du réseau Belle-Montagne au montant de 4 617 \$ + taxes, les analyses des eaux usées pour un montant de 2 883 \$ + taxes, les résurgences au coût de 430 \$ chaque, les piézomètres au coût de 230 \$ chaque, ainsi que les neiges usées au coût de 65 \$ chaque.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : la municipalité renouvelle pour l'année 2017, le mandat de la compagnie Certilab pour les analyses de l'eau potable du réseau village au montant de 6 867 \$ + taxes, du réseau Belle-Montagne au montant de 4 617 \$ + taxes, les analyses des eaux usées pour un montant de 2 883 \$ + taxes, les résurgences au coût de 430 \$ chaque, les piézomètres au coût de 230 \$ chaque, ainsi que les neiges usées au coût de 65 \$ chaque;

Adopté unanimement.

**2016-413**

**Bornes-fontaines (N/D B-1163)**

Donner suite, s'il y a lieu, à l'offre de service reçue de NordikEau pour l'inspection des bornes-fontaines. Les coûts associés à la réalisation des inspections pour trois ans sont de 6000 \$ + taxes, représentant 50 \$ par borne d'incendie pour 40 bornes, le tout incluant l'ensemble du matériel nécessaire, le déplacement, la main d'œuvre, les frais et le rapport.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à l'offre de service reçue de NordikEau pour l'inspection des bornes-fontaines. Les coûts associés à la réalisation des inspections pour trois ans sont de 6000 \$ + taxes, représentant 50 \$ par borne d'incendie pour 40 bornes, le tout incluant l'ensemble du matériel nécessaire, le déplacement, la main d'œuvre, les frais et le rapport;

Adopté unanimement.

**2016-414**

**Terrain de tennis (N/D X-0340)**

Suite aux recommandations de monsieur Olivier Fréchette, ingénieur de Beaudoin Hurens, autoriser le paiement à Généreux constructions inc. du certificat final #4, au montant de 11 800,67 \$ incluant les taxes et la libération de la dernière retenue contractuelle. Autoriser, s'il y a lieu, le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QUE : la municipalité autorise le paiement à Généreux constructions inc. du certificat final #4, au montant de 11 800,67 \$ incluant les taxes et la libération de la dernière retenue contractuelle;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté majoritairement.

**AVIS DE MOTION  
A - 13 - 2016  
Donné 5-12-2016**

---

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre-Michel Gadoury qu'il sera présenté, pour adoption, à la séance ou à une séance subséquente, un règlement d'emprunt d'un montant de 1 100 000 \$ aux fins de financement du programme de mise aux normes des installations septiques, et demande en vertu de l'article 445 du Code municipal, dispense de lecture dudit règlement.

---

**AVIS DE MOTION  
A - 14 - 2016  
Donné 5-12-2016**

---

Avis de motion est donné par le conseiller Pierre-Michel Gadoury qu'il sera présenté, pour adoption, à la séance ou à une séance subséquente, un règlement ayant pour effet la création d'un programme de mise aux normes des installations septiques et demande en vertu de l'article 445 du Code municipal, dispense de lecture dudit règlement.

---

**2016-415**

**Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha/Rapports**

Adoption des rapports des incendies et des pratiques qui ont été déposés par le Service des incendies. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : les rapports des incendies et des pratiques déposées par le Service des incendies soient et sont acceptés;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

**2016-416**

**Service des incendies de Saint-Jean-de-Matha / Demande  
(N/D B-1444)**

Monsieur Bruneau nous demande l'autorisation de faire l'achat d'un vérificateur de boyaux usagé au coût de 400 \$ auprès du Service des incendies de Saint-Charles-Borromée. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

Proposé par le conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité autorise monsieur Bruneau à faire l'achat d'un vérificateur de boyaux usagé au coût de 400 \$ auprès du Service des incendies de Saint-Charles-Borromée;

Adopté unanimement.



2016-417

**Transfert de fonds**

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste de transfert de fonds au montant de 26 502 \$, selon la liste déposée à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : la municipalité procède, à l'adoption de la liste de transfert de fonds au montant de 26 502 \$, selon la liste déposée à cet effet;

Adopté unanimement.

2016-418

**Appropriation de surplus**

Autoriser, s'il y a lieu, à l'appropriation du surplus accumulé du poste *aqueduc Belle-Montagne* d'un montant de 7 000 \$ *au budget 2017*.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : soit autorisée l'appropriation du surplus accumulé du poste *aqueduc Belle-Montagne* d'un montant de 7 000 \$ *au budget 2017*;

Adopté unanimement.

2016-419

**Liste des comptes à payer**

Procéder, s'il y a lieu, à l'adoption de la liste des comptes à payer au montant de 106 247,28 \$ et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : la liste des comptes à payer soit et est adoptée au montant de 106 247,28 \$;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

<b>Chèques</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montants</b>
13121	B & A Beaulieu	18.75
13122	Albi Ford Joliette	182.31
13123	Aluquip	1034.77
13124	A.M.C. informatique enr.	321.92
12125	Ass. Hockey L'AHMJC	2845.00
12126	Atelier d'aiguysage et sous-dur	5.98
12127	Beaumont-Robitaille service	357.57
12128	Bell Gaz Itée	507.94
12129	Blain Benoit	150.00
12130	Boucher-Trudeau Mathieu	114.78
12131	Bruneau Jean-François	403.88
13132	Carrières PC.M. inc.	1113.48
13133	C.A.U.C.A.	341.48
13134	Certilab inc.	2605.34
13135	Champagne Normand	65.00
13136	Fadoq les étoiles argentées	41.60
13137	L'Arsenal	410.75
13138	C.R.S.B.P.	30.47
13139	Durand Jean	1860.00
13140	Entreprises Marcel Roberge	53 988.89
13141	Formules municipales	222.83
13142	Gaelle Veillette maquille	120.00
13143	Garage Carl Gadoury	984.61
13144	Garage Jacques Gadoury	124.86
13145	Garage Jacques Racine inc.	60.37
13146	Gazonnière Entreprise Grégoire	1796.49
13147	Gilbert Alain	150.00
13148	Real Huot inc.	1118.67
13149	Imprimerie R. Pinard	195.46
13150	Joly Benoit	15.00
13151	Leonard Nicole	776.54
13152	Lépine & frères	6016.59
13153	Les éditions Yvon Blais inc.	141.80
13154	Les entreprises Normand Tellier inc.	802.96
13155	Les motoneiges Gero inc.	109.23
13156	Letellier Mylène	101.64
13157	Logixia inc.	709.16
13158	Luc M. Allard architecte	7588.35
13159	MEI Assainissement	239.70
13160	Méto Boucher	29.62
13161	Nordikeau inc.	2312.22
13162	Nortrax	406.28
13163	Paradis Yannick	44.00
13164	Pause Café D.L. inc.	56.60
13165	Pieces d'auto le Portage	75.26
13166	Pierre Bertrand traitement de l'eau	25.29
13167	Plomberie S. Boulanger	232.83
13168	Produits Chimiques Sany inc.	747.22
13169	Produits Shell Canada Itée	204.06
13170	Provost Martin	60.00
13171	Librairie Renaud-Bray inc.	259.72
13173	Rivest et fils	1776.85
13174	Service de pneus Y.L. inc.	108.08
13175	SGSF Centre de matériaux secs	511.64
13176	Sintra inc.	2039.40
13177	Société Raynald Mercille	630.33
13178	Taxi Bruneau inc.	275.94
13179	Technicomm	1372.70
13180	Thibault & associés	996.26
13181	Fleetcor Canada Mastercard	712.53
13182	CST Canada co.	1596.89
13183	Wolseley	868.97
13184	Xérox canada Itée	99.96
13185	Yvon St-Georges inc.	3100.39
Direct	Visa Desjardins	30.07
	<b>TOTAL :</b>	<b>106 247,28 \$</b>

Adopté unanimement.

2016-420

**Taux d'intérêt** (N/D B-1066)

Fixer, s'il y a lieu, le taux d'intérêt pour les comptes 2017 et antérieur.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : le taux d'intérêt pour les comptes 2017 et antérieur soit fixé à 15 %;

Adopté unanimement.

2016-421

**Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie / Marge de crédit**  
(N/D B-1618)

Adresser, s'il y a lieu, une demande à la Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie à l'effet de renouveler notre marge de crédit au montant de 900 000 \$ pour l'année 2017. Autoriser, s'il y a lieu, le Maire et la Directrice générale à signer les documents à cet effet.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité adresse une demande à la Caisse Desjardins du Sud de la Matawinie à l'effet de renouveler notre marge de crédit au montant de 900 000 \$ pour l'année 2017;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les documents à cet effet;

Adopté unanimement.

2016-422

**Remboursement de taxes 2016** (N/D B-1512)

Autoriser, s'il y a lieu, les remboursements de taxes d'un montant de 361,78 \$ faisant suite à une mise à jour au rôle d'évaluation reçue de la MRC Matawinie et/ou taxes perçues en trop. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par le conseiller Denis Jeanson  
Et résolu

QUE : la Municipalité autorise les remboursements de taxes d'un montant de 361,78 \$ faisant suite à une mise à jour au rôle d'évaluation reçue de la MRC Matawinie et/ou taxes perçues en trop;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

**2016-423**

**Bibliothèque municipale** (N/D B-1879)

Renouveler, s'il y a lieu, le versement d'une gratification aux bénévoles de notre bibliothèque municipale et autoriser le Maire et la Directrice générale à signer les chèques à cet effet.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QUE : la municipalité accorde le versement d'une gratification au montant de 125 \$ pour chaque bénévole de notre bibliothèque municipale pour les remercier de leur bon travail;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet;

Adopté unanimement.

**2016-424**

**Tourisme Lanaudière** (N/D B-0218)

Procéder, s'il y a lieu, au renouvellement de notre cotisation annuelle à l'association touristique régionale, Tourisme Lanaudière au montant de 528,89 \$ taxes incluses, montant calculé au prorata du nombre de citoyens et de villégiateurs. Autoriser le Maire et la Directrice générale à signer le chèque à cet effet.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay  
Et résolu

QUE : soit renouvelé notre cotisation annuelle à l'association touristique régionale, Tourisme Lanaudière au montant de 528,89 \$ taxes incluses, montant calculé au prorata du nombre de citoyens et de villégiateurs;

QUE : le Maire et la Directrice générale soient et sont autorisés à signer le chèque à cet effet;

Adopté unanimement.

**2016-425**      **Office municipal d'habitation** (N/D B-0735)

Adopter, s'il y a lieu, la révision budgétaire 2016 déposée par l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury  
Et résolu

QUE : la municipalité adopte la révision budgétaire 2016 déposée par l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha;

Adopté unanimement.

**2016-426**      **Office municipal d'habitation** (N/D B-0735)

Le mandat de monsieur Daniel Boisvert à titre de représentant de la Municipalité au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha étant terminé, procéder, s'il y a lieu, à la nomination d'un représentant de la municipalité à ce comité.

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury  
Et résolu

QUE : le mandat de monsieur Daniel Boisvert à titre de représentant de la Municipalité au Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Saint-Jean-de-Matha soit renouvelé;

Adopté unanimement.

**2016-427**      **Assemblées ordinaires du Conseil municipal 2017** (N/D C-0360)

Déterminer, s'il y a lieu, les dates de la tenue des assemblées ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2017.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay  
Et résolu

QUE : les assemblées ordinaires du Conseil pour l'année 2017 se tiennent aux dates telles que mentionnées :

<i>16 janvier</i>	<i>1<sup>er</sup> mai</i>	<i>11 septembre</i>
<i>6 février</i>	<i>5 juin</i>	<i>2 octobre</i>
<i>6 mars</i>	<i>3 juillet</i>	<i>13 novembre</i>
<i>3 avril</i>	<i>14 août</i>	<i>4 décembre</i>

QUE : le calendrier des assemblées soit publié dans le Mathalois et sur le site internet de la municipalité;

Adopté unanimement.

**2016-428**

**Carnaval Matha-Tuque** (N/D B-0071)

Déposer, s'il y a lieu, une demande au Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports afin d'obtenir l'autorisation pour la traversée des motoneiges sur la route 131, dans le cadre du Carnaval Matha-Tuque.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay  
Et résolu

QUE : soit déposée une demande au Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports afin d'obtenir l'autorisation pour la traversée des motoneiges sur la route 131, dans le cadre du Carnaval Matha-Tuque qui aura lieu du 24 au 26 février 2017;

Adopté unanimement.

**2016-429**

**Bureau municipal** (N/D B-0753)

Déterminer, s'il y a lieu, l'horaire de fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QUE : les bureaux de la municipalité seront fermés du 26 décembre au 6 janvier 2017 inclusivement, les employés seront de retour au travail le 5 janvier 2017;

Adopté unanimement.

**2016-430**

**Travaux publics** (N/D B-2036)

Autoriser, s'il y a lieu, l'achat d'outils pour le service des travaux publics selon la liste déposée au coût approximatif de 6 640 \$.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay  
Et résolu

QUE : la municipalité est d'accord avec l'achat des outils selon la liste déposée, par contre veut vérifier s'il est possible d'obtenir des meilleurs prix que ceux déposés;

Adopté unanimement.

2016-431

**Régie intermunicipale du Parc des chutes Monte-à-Peine-et-des-dalles** (N/D B-0833)

Donner suite, s'il y a lieu, au projet déposé par la Régie intermunicipale du Parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles lors de la rencontre qui a eu lieu avec les représentants des 3 municipalités le 14 novembre 2016.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité ne donne pas suite au projet déposé, par manque d'information et de structuration du projet, par contre elle reste ouverte à tout projet qui pourrait promouvoir les chutes et faire rayonner notre municipalité;

Adopté unanimement.

2016-432

**Bibliothèque Louis-Landry** (N/D B-1879)

Adresser, s'il y a lieu, des félicitations à madame Nicole Léonard directrice de la bibliothèque, pour son initiative et sa grande implication à la réalisation d'un livre de recettes.

Proposé par le conseiller Mario Tremblay  
Et résolu

QU' : il soit adressé toutes les félicitations à madame Nicole Léonard et à son équipe de bénévoles pour leur excellent travail;

Adopté unanimement.

2016-433

**Bibliothèque Louis-Landry** (N/D B-1879)

Après étude de l'achalandage, Madame Nicole Léonard, directrice de la bibliothèque nous demande l'autorisation de modifier les heures d'ouverture de 18h30 à 20h30 du lundi soir, pour 18h à 20h. Donner suite s'il y a lieu à cette demande.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QUE : la municipalité donne suite à la demande de madame Léonard et autorise la modification des heures d'ouverture du lundi soir de 18h à 20h;

Adopté unanimement.

**2016-434**

**Service des loisirs** (N/D B-0011)

Mandater, s'il y a lieu, madame Mylène Letellier, directrice des loisirs, à déposer et signer pour et au nom de la municipalité, une demande dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire 2017.

Proposé par la conseillère Annie Bélanger  
Et résolu

QUE : la municipalité mandate madame Mylène Letellier, directrice des loisirs, à déposer et signer pour et au nom de la municipalité, une demande dans le cadre du programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire 2017;

Adopté unanimement.

**2016-435**

**Paroisse Sainte-Trinité** (N/D B-0453)

Au nom du Comité de liturgie, monsieur Michel Lapalme, prêtre, sollicite de la part de la municipalité, une contribution amicale pour offrir à titre gracieux, une coupe de vin aux paroissiens à la fin de la messe de 10h le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Donner suite, s'il y a lieu, à cette demande.

\*Le conseiller Pierre-Michel Gadoury se retire de la table des délibérations étant marguillier

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers  
Et résolu

QUE : la municipalité autorise p l'achat de deux viniens, pour un montant d'environ 100 \$ pour offrir à titre gracieux, une coupe de vin aux paroissiens à la fin de la messe de 10h le 1<sup>er</sup> janvier 2017;

QUE : le remboursement sera fait à la paroisse Sainte-Trinité sur présentation des pièces justificatives;

Adopté unanimement.



2016-436

**Directeur des travaux publics** (N/D B-1582)

Ayant terminé sa période de probation, entériner, s'il y a lieu, la décision prise à l'effet de mettre fin au contrat de Monsieur Mathieu Boucher-Trudeau à titre de Directeur des travaux publics.

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de six (6) mois de monsieur Mathieu Boucher-Trudeau, directeur du service des travaux publics débutant le vingt-cinq (25) avril dernier s'est terminée le vingt-cinq (25) octobre;

CONSIDÉRANT QU'UNE évaluation du rendement et des attentes en lien avec la fonction a été réalisée par la directrice générale et le directeur général adjoint;

CONSIDÉRANT QUE cette évaluation reflétait les attentes de la direction générale et du Conseil municipal envers le poste de directeur des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Boucher-Trudeau a pris connaissance de cette évaluation en date du 1<sup>er</sup> décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci n'était pas concluante pour les parties impliquées;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de rompre le lien d'emploi entre la Municipalité et le directeur des travaux publics, et ainsi de mettre fin à la période de probation;

En conséquence

Il est proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury

Et résolu

QUE : le Conseil municipal de Saint-Jean-de-Matha met fin à l'emploi de Monsieur Boucher-Trudeau à titre de directeur des travaux publics à compter du 2 décembre 2016;

QUE : les sommes dues lui seront versées après remises des effets appartenant à la Municipalité;

Adopté unanimement.

2016-437

**Directeur des travaux publics** (N/D B-1582)

Procéder, s'il y a lieu, à l'ouverture d'un poste de directeur des travaux publics.

Proposé par la conseillère Isabelle Desrosiers

Et résolu

QUE : la municipalité procède à l'ouverture du poste de directeur des travaux publics, au moment jugé opportun;

Adopté unanimement.

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES**

---

**2016-438     Ajournement de l'assemblée**

Proposé par le conseiller Pierre-Michel Gadoury

QUE : la présente assemblée soit ajournée mercredi 14 décembre 2016 à 20 h;

**Fin de l'assemblée à 20 h 30**

Adopté unanimement.

---

Normand Champagne, Maire

---

Nicole D. Archambault, d.g.